

# Le DG de la SNTF tire la sonnette d'alarme sur le réseau ferroviaire

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3983 - Mercredi 28 septembre 2016 - Prix : 10 DA

Front social à Béjaïa

### Des centaines de travailleurs marchent

Page 3



Réunion informelle de l'Opep aujourd'hui à Alger

## Les divergences face à l'urgence d'amélioration des prix

Page 2

### L'interminable bataille d'Alep

Par Mohamed Habili

**C**ommencée au milieu de 2012, la bataille d'Alep, qui depuis est passée par plusieurs phases, dont chacune en son temps a semblé la pire de toutes en même temps que la dernière, non seulement ne se termine pas, mais de l'avis de quasiment tout le monde, c'est juste maintenant qu'elle commence véritablement, l'armée syrienne aidée de ses alliés étant plus que jamais déterminée à reprendre le contrôle de la ville. Les combats actuels ont éclaté après une trêve, voulue par les Russes et les Américains, qui n'aura pas duré plus d'une semaine. La situation d'aujourd'hui renvoie à celle de février de 2016, où également une trêve a été décrétée, mais qui n'a pas duré elle la première, à cette différence toutefois qu'il n'était question à ce moment que d'acheminer des secours aux populations assiégées. L'arrêt des hostilités de septembre était en revanche censé déboucher sur la relance des pourparlers de paix entre parties syriennes, interrompus depuis plusieurs mois. La nouvelle offensive de l'armée loyaliste est différente de celles qui l'ont précédée en ceci qu'elle a vocation à se poursuivre jusqu'à la reconquête complète de la ville. Y a-t-il une chance pour qu'elle aille jusque-là ? Oui, parce que les successives batailles d'Alep de l'année en cours ont du moins fait bouger les lignes en faveur de l'armée syrienne et de ses alliés.

Suite en page 3

## Ouverture du Forum international de l'énergie

# Sellal : «L'Algérie résiste au choc pétrolier»



Le Premier ministre s'est montré encore une fois rassurant quant à la capacité du pays à faire face et à «résister» à la crise induite par la chute des prix du baril de pétrole et ses conséquences sur les finances du pays. Lire page 2

Prisons

### Le nombre de détenus en Algérie ne dépasse pas les 60 000

Page 4

Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA)

### La neuvième édition s'annonce modeste

Page 13

## Ouverture du Forum international de l'énergie

## Sellal : «L'Algérie résiste au choc pétrolier»

■ Le Premier ministre s'est montré encore une fois rassurant quant à la capacité du pays à faire face et à «résister» à la crise induite par la chute des prix du baril de pétrole et ses conséquences sur les finances du pays.

Par Louiza Ait Ramdane

Le discours du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'ouverture hier de la 15<sup>e</sup> réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (FIE), a été, malgré la difficile conjoncture économique que traverse le pays, empreint d'optimisme. A ses dires, l'Algérie tient bon et continue d'améliorer ses performances économiques, et ce, malgré l'effondrement du marché pétrolier et la réduction de moitié de la fiscalité pétrolière. «En dépit de la sévérité du choc pétrolier qui a réduit de moitié ses revenus, l'Algérie résiste et ses indicateurs macroéconomiques demeurent "relativement stables"», rassure le Premier ministre, rappelant la volonté de l'Algérie de sortir de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, par l'instauration d'un nouveau modèle de croissance adopté récemment par l'Exécutif. «Des réformes sont lancées dans le cadre d'un nouveau modèle de croissance qui doit mettre "nos modes de gouvernance économique en conformité avec les standards internationaux en termes d'efficacité et de rationalité"», explique-t-il.

Pour Abdelmalek Sellal, un consensus national a été bâti pour opérer la diversification de l'économie nationale vers la création de richesses et «mieux l'arrimer» à l'économie mondiale.

Il a ajouté qu'à l'instar des autres indicateurs de développement humain, l'Algérie enregistre d'excellents résultats en matière d'accès à l'énergie avec des taux de raccordement et de fourniture de l'électricité et du

gaz supérieurs à 90% sur l'ensemble du territoire national.

«Mon pays poursuivra également, le développement de l'ensemble de ses ressources énergétiques, fossiles et renouvelables, ainsi que son potentiel d'efficacité énergétique, dans le cadre d'une transition maîtrisée et en accordant une importance particulière aux énergies propres comme le gaz naturel», a-t-il assuré.

## L'Algérie milite pour un prix «juste et raisonnable»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé que l'Algérie militait pour la formation d'un prix «juste et raisonnable» permettant les investissements dans la chaîne énergétique, la rémunération des producteurs, la sécurisation de l'approvisionnement des consommateurs et la stabilité des marchés.

Cependant, Abdelmalek Sellal n'a pas manqué de souligner que la persistance de la chute des prix ne sert l'intérêt d'aucun pays. «Les pays producteurs doivent légitimement pouvoir proposer leurs produits dans un cadre de stabilité assurant des revenus suffisants pour couvrir leurs réinvestissements et stimuler la croissance économique et le progrès social», a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a souligné que les pays consommateurs sécuriseront leurs approvisionnements sur «le moyen et le long terme», en menant des politiques énergétiques «visibles» afin de permettre aux producteurs de «mieux cerner» leurs investissements en évitant les «distorsions» d'un mar-



Ph/E. Soraya J.A.

ché «non mûr». C'est pourquoi, explique Sellal, que les principaux acteurs énergétiques «se doivent d'aboutir à un accord sur les niveaux de production pour conforter durablement les cours». «Faute de quoi, les marchés connaîtraient des perturbations si graves qu'elles mettraient en péril à terme, la viabilité de l'industrie pétrolière et entraîneraient l'économie mondiale dans un long cycle de récession», a-t-il soutenu.

Revenant à la réunion, le Premier ministre a indiqué que l'Algérie a «le souci constant» d'instaurer «un véritable esprit» de dialogue et de concertation entre les différents acteurs de la scène énergétique régionale et mondiale. Il a ajouté que «ce besoin de dialogue et de compréhension mutuelle ne s'est jamais autant fait ressentir» que depuis le début de ce siècle marqué par «un paradoxe

frappant», faisant remarquer que d'un côté, «une parfaite connaissance des enjeux et défis planétaires, une rapidité jamais égalée dans les déplacements des personnes et des informations et des capacités humaines au développement paroxystique». Pour M. Sellal, dans ce monde «tourmenté et incertain, il nous faut refuser le fatalisme et la résignation et regarder vers l'avenir avec optimisme et détermination».

Il a enfin assuré que ce forum était un «message d'espoir» et contribuera «certainement», à cet «élan positif de confiance» car il s'agit d'une «rencontre d'intérêt» susceptible d'apporter de «la visibilité et de la stabilité» aux marchés, de relancer la croissance de l'économie mondiale et «finalement, d'œuvrer pour le bien-être des citoyens du monde». L. A. R.

## Réunion informelle de l'Opep aujourd'hui à Alger - Les divergences face à l'urgence d'amélioration des prix

En attendant la réunion informelle des pays de l'Opep, prévue pour aujourd'hui à la fin des travaux du Forum international de l'énergie, les tractations continuent entre les acteurs principaux afin d'arriver à un consensus. Cependant selon les premières déclarations, il est difficile de parler de convergences dans les positions exprimées et la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran constitue toujours l'un des obstacles. L'Algérie tente de jouer le rôle de médiateur et de mettre chacun devant ses responsabilités dans un contexte difficile avec l'instabilité des prix du pétrole. Un rôle difficile face aux positions iraniennes et saoudiennes qui semblent prudents pour arriver à un accord à Alger. Dans ce cadre, le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, a indiqué hier à la presse que son pays voudrait que la réunion informelle de l'Opep, à Alger, se limite à la consultation. «L'Iran préférerait que la réunion de mercredi se limite à des concertations entre les pays membres de l'Opep sur la production de l'organisation et que la décision finale soit adoptée lors de la rencontre de Vienne en novembre prochain», a affirmé M. Zanganeh. Ce responsable défend les ambitions de son pays à produire 4 millions de barils/jour à court terme pour retrouver le niveau de production antérieur aux sanctions et reprendre, ainsi, sa part de marché estimée à 13%. Il faut savoir que la production pétrolière de l'Iran stagne à environ 3.6 millions de barils par jour. Le ministre saoudien de l'Energie, Khaled Al-Faleh, a affirmé, à la même occasion, que l'Arabie saoudite soutenait toute position qui favorise la stabilité des prix du pétrole. Ce responsable se dit optimiste quant à la possibilité de rétablir l'équilibre du marché qui «connaît une amélioration de jour en jour». A ce propos, il a cité plusieurs facteurs qui confortent l'optimisme, notamment les prévisions de hausse de la consommation mondiale ainsi que les indicateurs «positifs» sur le marché américain au cours des trois dernières semaines. Pour M. Al-Faleh, les avis «commencent à se rapprocher» entre producteurs Opep et non Opep, ce qui aidera, selon lui, à préserver la stabilité du marché. A la question de savoir

si le Royaume approuverait les propositions de limiter l'offre sur le marché, Al-Faleh a répondu : «Nous partageons l'avis de tous les producteurs. Nous approuvons l'avis qui fera l'unanimité de tous les producteurs». «Cet avis se dégagera des concertations», a-t-il soutenu. Du côté russe, son ministre de l'Energie, Alexander Novak, dira que «des discussions étaient menées par son pays avec les autres pays pétroliers sur les prix». Il a affirmé que ces efforts étaient engagés mais «sans un agenda précis». «Cela dépend de la situation du marché», a-t-il ajouté. Le ministre du Pétrole irakien, Jabbar Laibi, a affirmé que son pays soutient toute action et tout effort de nature à préserver l'équilibre du marché pétrolier et à hisser les cours du pétrole. En réponse à la question de savoir s'il entendait par là que l'Irak soutenait une réduction de l'offre, M. Laibi a répondu : «Demain nous nous concerterons et nous étudierons les meilleurs mécanismes et moyens d'atteindre cet objectif», allusion à la réunion informelle des pays exportateurs de pétrole attendue pour aujourd'hui. Il a expliqué que «la tendance des prix ne peut actuellement être déterminée. Cependant, il existe des niveaux que les membres de l'Opep veulent atteindre pour parvenir à un prix consensuel». S'agissant de la réunion de l'Opep, il a qualifié celle-ci de «réunion consultative à l'effet d'une concertation entre les ministres de l'Energie membres de l'organisation pour préserver la stabilité du marché». Pour le SG de l'Opep, Mohammed Sanusi Barkindo, «arriver à un éventuel accord permettant la réduction de l'excédent de l'offre pétrolière dépendra des concertations en cours», ajoutant que ces dernières sont «sur la bonne voie». Pour lui, il est «normal» qu'il y ait des divergences d'avis entre des pays membres sur les moyens de redresser les cours sur le marché. Face à ces divergences, l'Algérie veut à tout prix réussir cette réunion et pourquoi pas convoquer une réunion extraordinaire de l'Opep à Alger pour la prise d'une décision officielle en faveur de la stabilisation des prix du pétrole.

Nacera Chennafi



Freinez en douceur



**FORFAIT FREINAGE**  
CHANGEMENT DE VOS PLAQUETTES AVANT  
À PARTIR DE

**4900** Da\*  
/TTC

DACIA  
GROUPE RENAULT

www.dacia.dz | Pensez grand

ÉCOUTE CLIENT : 0770 905 000

\*OFFRE VALABLE SELON MODÈLE DU VÉHICULE DANS LE RÉSEAU PARTICIPANT

Le système d'exploitation a «atteint ses limites»

# Le DG de la SNTF tire la sonnette d'alarme sur le réseau ferroviaire

■ Le DG de la SNTF reconnaît que le réseau ferroviaire national est encore géré avec des moyens rudimentaires en l'absence des nouvelles technologies en cours d'acquisition. Il a affirmé que son dispositif de gestion «demande à être rapidement modernisé».

Par Meriem Benchaouia

Quelques jours après le dramatique accident de train à Boudouaou, le directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires, Yacine Bendjaballah, admet que le système de gestion du réseau ferroviaire a atteint ses limites. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le DG de la SNTF reconnaît que le réseau ferroviaire est encore géré avec des moyens rudimentaires en l'absence des nouvelles technologies en cours d'acquisition. Il a affirmé que son dispositif de gestion «demande à être rapidement modernisé». S'agissant de la collision survenue samedi 24 septembre au niveau de la gare de Thenia, le DG de la SNTF a déclaré que celle-ci aurait pu être évitée, pour autant que les retards dans la réalisation des infrastructures aient été comblés et que les moyens technologiques «aient été réunis». Il explique que ces moyens sont notamment constitués d'un système électronique de localisation à distance des trains (GSMR), les uns par rapport aux autres, lesquels, dit-il, auraient, en outre, permis de multiplier la cadence des dessertes par deux. Selon lui, la communication est obsolète, précisant que les trains ne sont toujours pas équipés du fameux système électronique de localisation à distance, appelé GSMR. «Nous utilisons actuellement un réseau



Ph / E. Soraya / A.

mobile à quatre chiffres comme moyen de dépannage qui nous a permis d'éviter pas mal de catastrophes», a-t-il souligné, assurant, dans ce sillage, que le système GSMR va être installé bientôt dans tous les trains. Signalant qu'il reste encore difficile de situer l'erreur à l'origine de l'accident qui a coûté la vie à une personne et fait 196 blessés, il avertit que le dispositif actuel de gestion du rythme de passage d'un convoi ferroviaire, toutes les 15 minutes, «n'est pas si performant pour garantir un maximum de sécurité», en raison de l'absence de ce système de détection des trains. Bendjaballah a,

en revanche, refusé d'avancer une quelconque cause de cet accident, arguant que trois enquêtes ont été ouvertes pour déterminer dans quelles circonstances cette collision a eu lieu. Le premier élément fourni est les circonstances du drame. Le premier train qui se trouvait à la gare ferroviaire de Boudouaou était sur le point d'entamer sa navette vers Thenia, lorsque la seconde locomotive, en direction de Sétif, est arrivée droit derrière. D'après lui, les trois commissions n'ont pas encore pu établir les causes de cette collision. Autrement dit, on ne peut, pour l'heure, parler d'excès de vitesse. «Les trois

commissions ont été appelées à élucider les faits du drame sur différents volets. C'est pourquoi ces trois enquêtes ont été ouvertes», a-t-il dit. Il a indiqué, en outre, que la SNTF transporte actuellement quelque 30 millions de passagers/an avec l'objectif de passer à 60 millions vers 2020. Interrogé à propos de la mise en service de la ligne ferroviaire Zéralda - Birtouta, le DG de la SNTF confirme qu'elle entrera en service le 1<sup>er</sup> novembre prochain, ajoutant que celle reliant Thenia à Tizi Ouzou sera opérationnelle «très prochainement».

M. B.

## Front social à Béjaïa

### Des centaines de travailleurs marchent

Les fédérations nationales de la santé, de l'enseignement, l'éducation, les travaux publics, les forêts et le secteur des communes, affiliées au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) ont organisé, hier, une marche nationale de soutien aux travailleurs communaux à laquelle a pris part M<sup>me</sup> Nacera Ghozlane, secrétaire générale du Snapap. Selon Nabil Ferguenis, coordinateur au sein de la Fédération éducation du Snapap, il s'agit d'«exiger le maintien de l'ancien code du travail, non au projet de loi de finances 2017, l'intégration des travailleurs contractuels et la réintégration des travailleurs se trouvant sous le coup de sanctions». «Il s'agit aussi d'apporter notre soutien à nos collègues des communes, notamment ceux exerçant au niveau de l'APC d'El-Kseur qui ont été poursuivis en justice par le maire». La marche à laquelle ont pris part des centaines de travailleurs s'est ébranlée depuis la Maison de la culture. Au niveau du tribunal de Béjaïa, il a été observé un sit-in de soutien aux travailleurs estés en justice, puis a eu lieu, au siège de la wilaya, un autre rassemblement et enfin la place Saïd-Mekbel où ont

eu lieu des prises de parole. Il faut souligner que c'est la énième action du Snapap. Les communaux ont exigé, encore une fois, «des réponses urgentes et la satisfaction de leurs revendications» qui datent depuis des années. Il réclament plus précisément «la refonte du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers de tous les corps communs, le respect des libertés syndicales et le droit de grève, la réintégration de tous les syndicalistes licenciés et suspendus arbitrairement, l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs communaux en harmonie avec le coût de la vie, la révision à la hausse des primes, notamment 2 000 DA pour les allocations familiales et celle de la femme au foyer à 8 000 DA, l'application de l'indemnité des agents de l'état civil avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, comme le stipule l'article 85 du décret exécutif N° 11/334 du 20/09/2011, le calcul de la période du service national dans le régime de retraite, le calcul de l'indemnité de zone Sud et Grand Sud, la prise en compte et élargissement de la prime de souveraineté au secteur des communes, la révision du barème de l'IRG, celle du projet du code du tra-

vail selon les amendements du département du code du travail du BIT, l'intégration en priorité de tous les contractuels et vacataires en poste, l'abrogation de l'article 87 bis de loi 90/11 et le maintien du régime de retraite sans condition d'âge». Les protestataires relèvent des atteintes aux libertés syndicales et au droit de grève au niveau national, la dégradation du pouvoir d'achat des communaux face à la cherté de la vie, la précarité de l'emploi et la remise en cause des acquis des travailleurs, notamment, les velléités du gouvernement de supprimer la retraite sans condition d'âge et la retraite proportionnelle. Pour un syndicaliste, «le gouvernement veut lutter contre le chômage d'un côté et de l'autre il veut prolonger l'âge de la retraite. Il réduit par là les chances des jeunes d'être un jour embauchés ou de trouver un emploi». Pour les protestataires, il faut mettre fin au recours abusif par les communes, aux recrutements précaires dans le cadre du pré-emploi, emploi de jeunes, AIG... et passer aux recrutements à durée indéterminée. Pour ces derniers, «les portes du dialogue nous sont toujours fermées».

Hocine Cherfa

## LA QUESTION DU JOUR

### L'interminable bataille d'Alep

suite de la page Une

Depuis plusieurs semaines, les groupes rebelles en effet, en butte à un pilonnage de plus en plus intense, n'ont pas lancé des contre-offensives peu ou prou victorieuses, ce dont ils étaient encore capables dans un passé récent. A ce compte-là donc, ils finiraient par perdre toutes leurs positions dans Alep. Or bien des choses peuvent se produire d'ici à ce que les armes se taisent dans la ville ravagée, faute de combattants dans l'un des deux camps en présence. La guerre d'usure commencée en juillet 2012 pour le contrôle du nord du pays est en train de tourner à l'avantage de l'armée syrienne, mais comme cela est déjà arrivé plusieurs fois depuis le début des hostilités, quelque chose peut survenir, une ligne rouge peut être franchie, qui en modifiant momentanément le rapport de force est à même de faire entrer le conflit dans un nouveau cycle, plus violent et meurtrier que le précédent. Dans le cas présent, il suffirait pour cela que les monarchies du Golfe, en guerre par procuration contre l'Iran, se décident finalement, ou sont autorisées par les Etats-Unis, qui jusque-là s'y sont opposés, à doter les groupes rebelles à leur dévotion d'armes les rendant capables de se défendre contre les avions russes et syriens. Cette menace est brandie depuis longtemps, mais sans que les actes soient jamais joints aux paroles. Des avions et des hélicoptères russes et syriens, il y en a bien eu d'abattus dans Alep et ailleurs par des missiles sol-air, mais le fait est resté isolé. Qu'il devienne plus fréquent, qu'il se banalise en quelque sorte, et la face de la guerre s'en trouvera changée. Jusque-là les avions russes et syriens ont dominé le champ de bataille, encore qu'ils n'aient pas apporté la victoire définitive à leurs utilisateurs. Mais qu'ils deviennent accessibles par des tirs partant du sol, de la même façon que peut l'être un char, par exemple, et c'est un palier supplémentaire qui aura été franchi, un saut dans l'inconnu qui aura été fait, dont personne ne peut dire avec certitude de quoi il sera suivi. Mais voilà un de ces développements ou aggravations possibles dont le plus probable est qu'ils ne surviendront pas avant que l'administration Obama ne soit remplacée par une autre. C'est là d'ailleurs le seul repère dont on puisse être sûr. Passé ce sursis, on ne peut plus jurer de rien.

M. H.

## Prisons

# Le nombre de détenus en Algérie ne dépasse pas les 60 000

■ Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune, a indiqué, hier à Alger, que le nombre de détenus en Algérie «ne dépasse pas 60 000», précisant que 14 nouveaux établissements pénitentiaires étaient en cours de réalisation pour remplacer les anciens appelés à être fermés.

Par Salah T.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la deuxième réunion sous-régionale des administrations pénitentiaires des pays du Sahel et du voisinage organisée par l'Office de Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), M. Felioune a indiqué que le nombre des détenus en Algérie ne dépassait pas 60 000 au niveau des établissements pénitentiaires.

14 nouveaux établissements pénitentiaires conformes aux standards internationaux, d'une capacité allant de 300 à 1 000 détenus, sont en cours de réalisation, a précisé le responsable, indiquant que les anciens établissements pénitentiaires seraient fermés une fois les nouveaux livrés.

Par ailleurs, M. Felioune a démenti l'existence d'un projet portant sur l'isolement des détenus impliqués dans des actes terroristes dans des cellules indi-



PMD: R.

viduelles pour éviter la propagation d'idées extrémistes, indiquant qu'«il y aura, lors de la réunion, un échange d'expériences sur les meilleures méthodes de prise en charge des détenus violents».

Le système pénitentiaire en Algérie a franchi «de grands pas» depuis le lancement de la réforme de la justice en 2003 visant à humaniser les prisons, prendre en charge les catégories vulnérables au sein des établissements pénitentiaires, à l'instar des mineurs et des femmes, et former les détenus pour l'obtention d'un diplôme permettant leur réinsertion au sein de la société.

L'année dernière, 1 900 détenus ont obtenu le baccalauréat, a-t-il rappelé, indiquant que les inscriptions étaient ouvertes pour les détenus cette année jusqu'au 30 octobre prochain.

La politique nationale relative au système pénitentiaire en Algérie repose sur «la consécration de la transparence concernant la gestion des établissements pénitentiaires» et sur «la réadaptation des sanctions et la création d'organismes chargés du suivi et de la mise en œuvre

de la stratégie initiée par l'Etat dans ce domaine».

## Ouverture à Alger de la 2<sup>e</sup> réunion sous-régionale des administrations pénitentiaires des pays du Sahel et du voisinage

Les travaux de la 2<sup>e</sup> réunion sous-régionale des administrations pénitentiaires des pays du Sahel et du voisinage ont débuté hier à Alger, en vue d'examiner les voies et moyens à même d'établir des stratégies efficaces dans le domaine de la gestion des institutions pénitentiaires et les adapter aux normes internationales, surtout avec la hausse du taux de criminalité en raison de la propagation du terrorisme.

Les participants s'attelleront, lors de cette réunion organisée par l'Office des Nations unies de lutte contre la drogue et le crime (ONUDDC), à présenter leurs expériences en matière de gestion des institutions carcérales, dans le cadre de l'application «des règles minima pour le traitement des détenus» adoptées par

l'ONU en 1957 et révisées en 2015, connues sous le nom «Règles Nelson Mandela».

M. Bah Keita, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a indiqué, au nom du représentant permanent de l'Algérie à l'ONUDDC, que cette réunion qui intervient après la première réunion organisée à Niamey (novembre 2014), constituait «une plateforme d'échange des expériences en matière d'administration des institutions pénitentiaires dans les pays du Sahel et du voisinage».

Il a affirmé que les questions relatives à la protection de la société dont la hausse du taux de criminalité, l'absence d'alternatives aux sanctions appliquées, la hausse du taux de détention provisoire, l'absence d'une culture sanitaire chez les détenus et la violation des droits de l'homme au sein des institutions carcérales, «sont des insuffisances auxquelles la justice doit remédier, à travers l'application des règles de Mandela qui visent à assurer l'alimentation, les soins, l'éducation et la formation aux détenus».

Le responsable onusien a fait

remarquer que la propagation du terrorisme a induit une situation d'instabilité dans plusieurs pays du Sahel et du voisinage et à l'extension de la sphère de la criminalité. Ces pays doivent plus que jamais établir des politiques efficaces pour la gestion des établissements pénitentiaires, a-t-il soutenu, rappelant que l'ONU avait engagé un programme ambitieux pour aider les pays du Sahel et du voisinage dans leur réforme du système pénitentiaire. De son côté, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion a mis en avant l'importance des principales réformes ayant touché le système carcéral en Algérie qui, a-t-il rappelé, s'est toujours engagée pour le respect des droits de l'homme même dans les périodes les plus difficiles qu'elle a connues, allusion à la décennie noire. Les travaux de cette réunion se poursuivront au niveau d'ateliers. Demain, une visite est programmée dans un établissement pénitentiaire type et à l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire de Koléa.

S. T./APS

Tizi Ouzou

## Arezki Azouz installé dans ses fonctions de directeur de la radio locale

COMME rapporté dans l'une de nos précédentes éditions, la radio locale de Tizi Ouzou sera dirigée par Arezki Azouz en remplacement de Hamid Larfi. L'installation du nouveau directeur a eu lieu hier au siège de la chaîne locale. La cérémonie d'installation du nouveau responsable de Radio Tizi Ouzou a été présidée par le directeur central des radios régionales (DCRR), Mohamed Oumeiri. Ce dernier a salué les efforts fournis par Hamid Larfi durant son passage à la direction de la radio locale de Tizi Ouzou depuis son ouverture en novembre 2011. Le nouveau promu au poste de directeur de la chaîne locale de la radio nationale n'est pas étranger aux médias puisqu'il y exerçait comme responsable de la programmation. Le départ de Hamid Larfi n'a pas laissé le personnel de la radio indifférent. La majorité des présents à la cérémonie étaient très émus de se séparer de leur responsable après une si longue période de travail et surtout de défi de mettre sur les rails cette radio avec une équipe jeune fraîchement recrutée.

Hamid M.

## Réflexion concernant la transition énergétique

### Ségolène Royal salue la contribution de l'Algérie

La ministre française de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, Ségolène Royal, a salué, hier à Alger, la contribution de l'Algérie dans la réflexion concernant la transition énergétique.

«Nous avons parlé de la conférence de Paris sur le climat, et j'ai remercié le Premier

ministre, Abdelmalek Sellal, de l'engagement de l'Algérie pour sa réussite et sa contribution dans la réflexion concernant la transition énergétique», a indiqué M<sup>me</sup> Royal dans une déclaration à la presse, au terme de l'audience que lui a accordée M. Sellal, en marge du Forum international de l'énergie (FIE qui se déroule au Centre international de confé-

rences (CIC) Abdelatif-Rahal.

M<sup>me</sup> Royal a ajouté que M. Sellal lui avait assuré que l'Algérie allait ratifier l'accord «très prochainement», relevant qu'elle était «vraiment enchantée» parce que «c'est très important cet effet d'entraînement» sur l'Afrique que peut jouer l'Algérie par rapport aux enjeux climatiques.

«Tout le monde est frappé par les effets des changements climatiques et ils sont très importants. C'est en relevant ces défis qu'on crée des activités, notamment dans l'investissement dans l'industrie de l'eau, des déchets, du renouvelable et c'est là le segment positif du changement climatique», a-t-elle estimé.

Mahi Y.

Coopération Algérie/Pays-Bas

# Signature d'un mémorandum dans le domaine phytosanitaire

■ Un mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale a été signé à Alger, entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et le ministère des Affaires économiques des Pays-Bas.



PH. A. D. R. coles. Il a souligné, à ce titre, la disposition des Pays-Bas et de ses opérateurs à collaborer avec leurs homologues algériens pour promouvoir des partenariats durables. Accompagné du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Kamel Chadi, M. Kamp s'est rendu au Centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC) qui est chargé du contrôle, en laboratoire, des qualités physiologiques, physiques et sanitaires de toutes les semences et plants, de production nationale ou d'importation, ainsi que de l'assistance technique aux producteurs nationaux des semences et plants, selon son directeur général Kheddoum Mohamed. Le ministre néerlandais a visité différentes structures et laboratoires du CNCC et reçu des explications sur les moyens et les méthodes modernes utilisés par les ingénieurs de l'établissement. Lors de la visite, M. Chadi a souhaité que «l'Algérie et les Pays-Bas puissent aller à un véritable partenariat pour la production de semences de pomme de terre en Algérie, ce qui pourrait ensuite s'étendre à d'autres domaines d'activités agricoles comme la transformation et l'exportation de ces produits», précisant que les deux pays mènent déjà une expérience dans ce sens dans la wilaya d'El Oued. M. Kamp a fait part également de son souhait de concrétiser un projet commun pour la production des semences de pomme de terre en Algérie. Pour sa part, M. Kheddoum a expliqué que le développement du contrôle des semences permet non seulement à l'Algérie d'avoir des produits aux normes internationales et prêts à l'exportation, mais peut également faciliter ses

négociations dans le domaine agricole pour l'accès à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). A. B.

## Changes L'euro baisse face au dollar

L'EURO baissait hier face à un dollar renforcé par le premier débat pour la course à la présidence américaine, que les marchés ont jugé favorable à Hillary Clinton. L'euro valait ce matin 1,1243 dollar contre 1,1254 dollar lundi soir. La monnaie européenne grimpait face à la devise japonaise, à 113,48 yens contre 112,87 yens lundi soir. Le dollar aussi montait face à la monnaie nipponne, à 100,93 yens contre 100,30 yens la veille. A six semaines de l'élection américaine, Donald Trump et Hillary Clinton se sont affrontés lundi soir pour un premier débat de 90 minutes considéré comme crucial dans la course à la Maison-Blanche. Forte de son expérience diplomatique, Hillary Clinton a profité du chapitre sur la politique étrangère pour se poser en garante de la parole et des alliances de l'Amérique. Evoquant les «interrogations et inquiétudes» exprimées par des dirigeants à travers le monde sur les prises de position de l'homme d'affaires populiste, l'ancienne secrétaire d'Etat de Barack Obama, très à l'aise et consciente de son avantage, a adopté une posture résolument présidentielle appréciée par les marchés. Selon les analystes, Trump est largement considéré comme négatif par les marchés et le voir faire «piètre figure dans un débat devrait rassurer les investisseurs». Par ailleurs, les perspectives de la politique monétaire américaine devraient continuer d'occuper les esprits puisque la présidente de la Fed, Janet Yellen, doit s'exprimer aujourd'hui devant une commission de la Chambre des représentants. L'euro de son côté n'a pas profité d'une hausse plus élevée que prévu du moral des entrepreneurs allemands. Le baromètre allemand Ifo a grimpé à 109,5 points en septembre, son plus haut niveau depuis mai 2014. La livre britannique montait face à la monnaie européenne, à 86,61 pence pour un euro ainsi que face au dollar, à 1,2981 dollar pour une livre. Le franc suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0906 franc pour un euro, mais baissait face au billet vert, à 0,9700 franc pour un dollar. La devise chinoise valait 6,6697 yuans pour un dollar contre 6,6689 yuans lundi. R.E.

Par Amel B.

Le document a été paraphé par le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Chelghoum, et le ministre néerlandais des Affaires économiques Henk Kamp, en visite de deux jours à Alger. Peu auparavant, les deux ministres s'étaient entretenus sur le développement des relations économiques bilatérales et des partenariats dans différents domaines, notamment la production des semences de pomme de terre, de l'industrie laitière et du maraîchage. Les deux ministres ont examiné la possibilité d'organiser, d'ici

début 2017, un forum d'affaires bilatéral pour identifier les domaines de coopération et de partenariat notamment dans l'agriculture et l'élevage des bovins. A l'issue de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente et de coopération, M. Chelghoum a indiqué que le document qui porte notamment sur l'échange d'informations dans le domaine phytosanitaire, un volet «important» pour les deux parties, car il permettrait «de hisser le niveau de la coopération bilatérale d'autant qu'il aura un impact positif sur les importations et les exportations des produits agricoles entre les

deux pays». S'agissant de son entretien avec M. Kamp, le ministre a fait savoir qu'il était une occasion pour évoquer le partenariat dans le domaine de l'élevage des bovins et l'aquaculture, ainsi que les possibilités de le développer, notamment à travers des partenariats gagnant-gagnant. Pour sa part, M. Kamp a estimé que les discussions étaient «très fructueuses» et que son pays sera «heureux» de coopérer davantage avec l'Algérie qui souhaite disposer de ses propres moyens de production de la semence de pomme de terre, des produits laitiers et d'autres produits agri-

## Commerce mondial

### L'OMC abaisse fortement ses prévisions de croissance

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a abaissé fortement hier sa prévision de croissance du commerce mondial pour 2016 à 1,7% contre une croissance de 2,8% prévue en avril. Il s'agit de «la plus lente depuis la crise financière», note l'organisation dans un communiqué, expliquant que ce ralentissement faisait suite à «une baisse plus forte que prévu du volume du commerce des marchandises au premier trimestre (-1,1% d'un trimestre sur l'autre, mesurée par la moyenne des exportations et des importations corrigées des variations saisonnières) et à une reprise plus faible que prévu au deuxième trimestre (+0,3%)». En cause notamment selon l'OMC : le ralentissement de la croissance du PIB et du commerce dans les économies en développement telles

que la Chine et le Brésil, mais aussi en Amérique du Nord. La prévision pour 2017 a elle aussi été révisée, la croissance du commerce se situant désormais entre 1,8% et 3,1%, contre les 3,6% prévus auparavant. «Le ralentissement impressionnant de la croissance du commerce est grave et devrait servir de sonnette d'alarme», a commenté le directeur général de l'OMC Roberto Azevedo, cité dans le communiqué. «Il est particulièrement inquiétant vu l'hostilité croissante à l'égard de la mondialisation», a-t-il ajouté. L'OMC anticipe par ailleurs que le PIB réel dans le monde devrait augmenter de 2,2% en 2016. «Si la projection révisée se confirme, 2016 sera l'année où pour la première fois en 15 ans le ratio croissance du commerce/croissance du PIB mondial chute-

ra en-dessous de 1 pour 1», relève l'organisation. Plusieurs signaux pointent en faveur d'un redressement du commerce mondial au second semestre, dont la progression du trafic des ports à conteneurs ou l'augmentation des commandes à l'exportation aux Etats-Unis. Mais «plusieurs incertitudes pèsent sur les perspectives concernant le reste de l'année et l'année prochaine, dont la volatilité financière due aux changements touchant la politique monétaire des pays développés, la possibilité que le discours grandissant à l'encontre du commerce se reflète de plus en plus dans la politique commerciale et les effets potentiels du vote sur le Brexit au Royaume-Uni», indique l'OMC.

Souad H./APS

Ain Témouchent

# Entre 1 300 et 1 500 ha seront injectés dans des projets d'investissement

■ Une superficie foncière agricole entre 1 300 et 1 500 hectares sera injectée, prochainement, dans des projets d'investissement répondant à cette caractéristique dans la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris du wali.

Par Siham N.

Récupérée par l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA) dans le cadre des efforts d'assainissement du foncier agricole qui se sont traduits par l'agrément de 8 720 exploitations agricoles individuelles et collectives, cette superficie inexploitée sera redistribuée à des investisseurs dans le domaine agricole, a indiqué Hamou Ahmed Touhami à l'ouverture d'une rencontre sur le Fonds d'investissement de la wilaya. La wilaya d'Ain Témouchent, qui a enregistré une dynamique dans le domaine de l'investissement, compte énormément sur l'exploitation rationnelle de cette superficie pour relancer le secteur et améliorer son industrie agroalimentaire, a-t-il souligné, mettant en exergue les facilitations accordées aux investisseurs, à l'instar de la délivrance du permis de



Ph. &gt; D. R.

construire en trois jours, comme ce fut le cas pour l'unité de montage de véhicules «Emin Auto» au niveau de la nouvelle zone industrielle de Tamazoura. Par ailleurs, sur neuf projets aquacoles validés dernièrement par la commission d'investissement de la wilaya, six ou sept ont obtenu

leurs assiettes foncières, a-t-il encore indiqué, invitant les investisseurs à intégrer cette dynamique et exploiter les possibilités de financement offertes par le Fonds d'investissement algéro-européen Finalep. Le directeur général de cette société par actions, Hosni Benabbès,

a abordé, pour sa part, les possibilités au niveau du Fonds de wilaya qui dispose d'un montant d'un milliard de dinars et mis en place par la loi de finances complémentaire 2009 (article 100 qui permet à la Finalep de participer au capital de petites et moyennes entreprises créées

par des jeunes entrepreneurs), mettant en exergue les immenses possibilités d'élargissement fiscal qu'offre cette société créée en juin 1991 à l'initiative de banques dont la Banque de développement local (BDL). Abordant les modalités de mise en œuvre de ce Fonds d'investissement de wilaya, le directeur général de Finalep a précisé que cette participation est de 49% par entreprise (capital), dans la limite de 10% du montant du Fonds d'investissement, soit un maximum de cinq millions DA. Tout promoteur désirant investir dans la sphère de la production des biens et de services quel que soit le secteur d'activité économique et dont le projet satisfait aux critères est éligible à ce Fonds, a-t-il fait savoir. Abrisée par le centre universitaire «Belhadj-Bouchaib» d'Ain Témouchent, cette rencontre a permis aux participants (investisseurs, jeunes promoteurs et autres) de s'enquérir, également, des critères de sélection des projets et modalités de participation de la Finalep. S. N./APS

Tipasa

## Renforcement du transport scolaire dans les zones de montagne

Une dotation de près de 140 millions de DA a été affectée par la wilaya de Tipasa au renforcement du transport scolaire dans les zones rurales et de montagne, a-t-on appris du directeur de l'administration locale. Selon M. Bakhti, une enveloppe de 138 millions de da a été dégagée sur le Fonds de solidarité intercommunale pour l'acquisition de 35 bus, destinés à assurer le transport scolaire au niveau des zones rurales et de

montagnes de Tipasa, dont notamment celles situées dans la partie ouest de la wilaya et relevant des daïras de Cherchell, Gouraya et Damous. «Les services de l'administration locale examinent actuellement l'option d'acquisition de bus scolaires, car la wilaya ne dispose pas d'entreprises de transport dignes de ce nom», a ajouté le responsable, soulignant le «désintérêt total» affiché par les transporteurs de la région pour les lignes

situées en zones de montagne, à cause des difficultés d'accès. D'où l'importance de cette option d'acquisition de bus scolaires, dont la proposition est en attente d'approbation par le ministère de tutelle, a-t-il observé. Le même Fonds de solidarité a également permis, selon le responsable, d'effectuer des travaux de réhabilitation au profit de 129 écoles primaires (chauffage, peinture, nouveaux équipements à.) pour un montant global de

260 millions de DA, dont 60 millions destinés à 13 écoles primaires de la commune de Tipasa. Une autre enveloppe de ce Fonds a été affectée au financement d'un programme d'excursions culturelles, éducatives et ludiques, au profit des élèves de la wilaya, afin de susciter l'amour de la découverte chez les générations montantes, a informé M. Bakhti.

Maya T./Agences

Illizi

## Divers projets en cours pour améliorer la distribution de l'eau potable

PLUSIEURS projets sont en cours de réalisation à Illizi dans le but d'améliorer l'approvisionnement en eau potable dans cette commune, a-t-on appris, hier, des responsables de la direction locale des ressources en eau et de l'environnement (DREE). Il s'agit, entre autres opérations, de la réalisation dans la zone de Tinemri, au titre du Fonds de développement des régions du Sud, d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 3 500 m<sup>3</sup>. Cet ouvrage, dont les délais de réalisation ont été fixés à 16 mois, vise à contribuer à l'approvisionnement régulier de la population locale en eau potable, a-t-on souligné. Les services de la DREE font état aussi de la réalisation en cours d'un projet similaire d'une capacité de stockage de 1 000 m<sup>3</sup> au profit d'une population de 920 habitants de la localité de «Belbachir», à la sortie sud d'Illizi. Le quartier Er-Rimel s'est vu doter, au titre du programme communal de développement, d'un réseau d'assainissement long de 500 mètres linéaires, devant être raccordé au collecteur principal de la commune via une station de pompage. R.R.

Wilaya déléguée de Touggourt

## 700 millions DA de créances détenues par la Sonelgaz

Le montant des créances détenues par la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) sur ses abonnés dans la wilaya déléguée de Touggourt (Ouargla) a atteint les 700 millions DA, a-t-on appris hier auprès des responsables locaux de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz du centre (SDC). La plus grande créance, estimée à 420 millions DA, est

détenue sur des clients ordinaires, tandis que les administrations et les organismes publics sont redevables à la Sonelgaz de 200 millions DA et les entreprises économiques de 80 millions DA, a-t-on précisé. Pour recouvrer ces créances, la direction de distribution (Ouargla-rural) a appelé, septembre courant, ses clients débiteurs à payer leurs factures, avant d'entamer les procédures judi-

ciaires requises, a-t-on ajouté. S'agissant des ouvrages électriques au niveau de la wilaya déléguée de Touggourt, une série d'opérations de développement ont été retenues par l'entreprise au titre du plan d'action de l'année 2016 pour améliorer ses prestations, selon la même source. Parmi ces opérations, qui ont nécessité une enveloppe globale de 560 millions DA, figure la réali-

sation de 78 transformateurs électriques à travers l'ensemble des communes que compte cette collectivité, signale-t-on. La réalisation de ces nouvelles installations entre dans le cadre des efforts menés par l'entreprise pour satisfaire la demande croissante en énergie électrique et réduire les perturbations dans le réseau de distribution électrique.

M.L./APS

M'sila

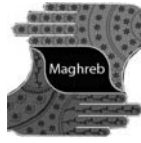
## Des centaines de postes d'emploi créés dans le cadre du dispositif Ansej

Trois cent soixante six postes d'emploi ont été créés dans la wilaya de M'sila depuis le début de l'année en cours, grâce à des projets d'investissement financés dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on appris auprès des services de l'antenne locale relevant de ce dispositif.

«Ces postes d'emploi ont été créés grâce à 223 projets de jeunes agréés dans le cadre du dispositif Ansej», a indiqué la même source, précisant qu'il s'agit de 109 projets concrétisés dans le secteur de l'agriculture et 41 autres projets ont généré plus d'une centaine d'emplois dans le secteur de l'industrie et de la

maintenance. Durant la même période, pas moins de 29 entreprises relevant du secteur du Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique (PTPH), 33 entreprises relevant du secteur des services et 5 autres dans l'artisanat ont été créées par de jeunes promoteurs, a-t-on également appris auprès de l'antenne loca-

le de l'Ansej. Le taux de financement du secteur des services est en nette régression, passant de 82% en 2011 à 15% durant les sept premiers mois de l'année en cours. Plus de 31 410 postes d'emploi ont été créés dans la wilaya de M'sila depuis la mise en œuvre du dispositif Ansej, a rappelé la même source. S.H.



Libye

# Le Premier ministre appelle à une initiative de réconciliation nationale

■ Le Premier ministre du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez al-Sarraj, a appelé à une initiative de réconciliation nationale pour mettre fin aux divisions dans son pays qui vit un chaos depuis 2011, dans une interview accordée à l'agence de presse britannique Reuters.

Par Kamel L.

«**N**ous avons besoin d'une véritable réconciliation entre les Libyens à l'intérieur et à l'étranger. Il n'y aura exclusion d'aucune faction politique», a indiqué Fayez al-Sarraj à Reuters, affirmant que «la réconciliation fournira la stabilité politique, ce qui permettra une stabilité économique». Il a fait savoir qu'il avait l'intention d'entamer cette initiative avant la fin de l'année, avouant tout de même que ce n'était pas une tâche facile. Fayez al-Sarraj est depuis mars dernier à la tête du Gouvernement d'union nationale (GNA) à Tripoli, reconnu par la communauté internationale. A l'est du pays, les forces armées menées par le général Khalifa Haftar refusent l'autorité de Tripoli et résistent aux efforts du GNA pour les intégrer à l'armée nationale libyenne. Le Parlement basé à l'Est a rejeté à deux reprises des listes de ministres présentées par la direction du GNA, censées représenter toutes les factions politiques de la Libye. Fayez al-Sarraj a déclaré dans la même interview, qu'il attendait la fin des négociations, dans les prochaines semaines,



pour former un nouveau gouvernement. «Nous n'avons, jusqu'à présent, reçu aucune lettre officielle du Parlement sur la formation d'un nouveau gouvernement, malgré cela, nous avons traité positivement avec les résultats du Parlement... (il) doit assu-

mer maintenant ses responsabilités de mener à bien ses devoirs», a-t-il dit. Le Premier ministre libyen avait déclaré à plusieurs reprises qu'il était ouvert à des discussions avec Haftar. Il avait affirmé dernièrement, être prêt à «discuter avec tout le monde

pour résoudre les problèmes des Libyens», à l'issue d'une réunion internationale consacrée à la Libye, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. «Le Conseil présidentiel est ouvert à toutes les factions politiques. Je n'ai aucune réserve.

R. A. D. R.

Tout ce qui peut aider à résoudre la crise libyenne et qui peut nous sortir de la crise, est le bienvenu», a-t-il dit à Reuters. Quant à la question pétrolière, il a affirmé que les installations pétrolières «doivent être sous le contrôle du gouvernement reconnu par la communauté internationale», a-t-il souligné. La Libye est tributaire des recettes d'exportation du pétrole pour sa relance économique, une relance tributaire, pour sa part, d'une stabilité politique. Par ailleurs, Fayez al-Sarraj a indiqué à Reuters que la bataille contre les terroristes du groupe autoproclamé Etat Islamique (EI/Daech) est à sa fin dans leur ancien fief à Syrte, notant toutefois que les bombardements et les mines antipersonnel «posent encore un défi». Le Premier ministre libyen avait souligné à New York l'importance d'une armée unifiée seule à même «d'assurer la sécurité et de défendre le pays contre le terrorisme». Depuis la chute de l'ancien président libyen, Mouammar Kaddafi, en 2011, la Libye a été investie par des terroristes de Daech et connaît des problèmes tribaux et des divisions politiques.

K. L./APS

Tunisie

## L'instance électorale appelle à fixer une date pour les municipales

L'instance en charge des élections en Tunisie a exhorté lundi les autorités à fixer une date pour les premières municipales de l'après-révolution, dénonçant le flou autour de ce scrutin dont beaucoup attendent un impact positif sur le quotidien des habitants. Les municipalités avaient été dissoutes en 2011 et remplacées par des «délégations spéciales», chargées de gérer les affaires courantes. Ces dernières, très critiquées pour leur manque d'efficacité, sont toujours en place à ce jour. Chafik Sarsar, le

président de l'Instance électorale (l'ISIE), a réitéré son «appel à toutes les parties à assumer leurs responsabilités», alors qu'aucune date n'a encore été fixée pour la

tenue des municipales. «Nous ne pouvons pas rester dans cette situation», qui «est très mauvaise», a-t-il martelé sur les ondes de la radio Express FM. «Il n'est

pas du tout normal que le projet de loi électorale soit toujours bloqué au Parlement», a-t-il ajouté. «Nous n'avons aucune visibilité (...). Est-il raisonnable de ne pas

savoir si les élections vont avoir lieu en octobre (2017) ou pas ?», a-t-il lancé. Au printemps, les autorités avaient indiqué qu'elles devraient se tenir en mars 2017. Mais face au retard pris dans l'adoption de la loi, les dates d'octobre 2017, voire de l'année 2018, sont désormais évoquées dans les médias. Il a assuré lundi que «des élections en octobre 2017» étaient tout à fait envisageables en cas d'adoption rapide de la loi.

Faiza O./Agences

### Arrestation d'un terroriste à l'aéroport de Tunis-Carthage

UN TERRORISTE qualifié de «dangereux», qui rentrait de Syrie, a été arrêté, lundi, à l'aéroport de Tunis-Carthage, écrit Akherkhabaronline. Il s'agirait d'un dénommé Abou Sajed Ettounsi, âgé de 26 ans et originaire de la Cité Ettadhamen (Ariana). Le présumé terroriste sous un mandat d'arrêt serait parti clandestinement en Libye en 2013, avant de prendre la direction de la Turquie puis la Syrie où il aurait rejoint les rangs de Daech. Interrogé par la police de l'aéroport, il aurait avoué avoir suivi des entraînements dès son arrivée dans les camps de Daech, ajoutant que l'organisation lui a confié, par la suite, des tâches logistiques et militaires dans la ville d'Al-Hasaka, au nord-ouest de la Syrie. F.O.

Sahara occidental

## L'absence d'une position ferme du Conseil de sécurité est de mauvais augure

Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé que «l'absence d'une position claire et ferme» du Conseil de sécurité face au non-respect de ses décisions par le Maroc, pourrait induire «des développements dangereux» à même de menacer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région tout entière. «L'occupation marocaine a engagé vendredi 23 septembre 2016 une opération d'extension d'une partie de la route qu'elle compte réaliser dans la zone tampon», a précisé dimanche le président sahraoui dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, diffusée lundi par l'Agence de

presse sahraouie (SPS). «Cette opération qui s'est poursuivie le samedi 24 septembre 2016, ponctuée par le survol d'un avion militaire de la zone concernée, constitue un nouvel acte de provocation qui reflète une volonté malsaine de persister dans l'intransigeance et de créer des foyers de tension et de dérapage, en dépit des appels répétés dont celui de Ban Ki-moon à l'arrêt immédiat de toute opération dans la zone tampon», a-t-il ajouté. Cette action «vise à provoquer une escalade volontaire, car elle constitue une violation flagrante répétée et continue de la convention militaire N°1 de l'accord de cessez-le-feu, signé entre le Front Polisario et le

Royaume du Maroc, sous l'égide de l'ONU», a-t-il ajouté. Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario a affirmé que «l'absence d'une position forte, claire et ferme du Conseil de sécurité face au non-respect de ses décisions, encouragerait de tels comportements irresponsables qui pourraient mener à des développements dangereux à même de menacer la paix, la sécurité et la stabilité dans toute la région». De son côté, le représentant du Front Polisario en France, Bouchraya Bachir, a indiqué que l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui constituait la solution démocratique idoine pour mettre fin au

conflit du Sahara occidental. «L'organisation d'un référendum d'autodétermination qui respecte la volonté du peuple sahraoui est la solution démocratique idoine pour mettre fin au conflit du Sahara occidental», a affirmé le responsable sahraoui cité par l'agence de presse sahraouie SPS. M. Bouchraya a rappelé que la proposition d'autonomie proposée par le Maroc était une solution partielle qui ne correspond pas à la volonté du peuple sahraoui, seul concerné par son autodétermination. «Cette proposition est inacceptable et loin d'être valide pour régler le conflit du Sahara occidental», a insisté M. Bouchraya, rapporte encore SPS. R.M.



Maison-Blanche

# Après le débat, Clinton et Trump repartent en campagne

■ *Hillary Clinton et Donald Trump repartent en campagne dans des États-clés de l'élection présidentielle de novembre, après un premier débat télévisé vif et tendu qui a remis en selle la démocrate.*

Par Rosa T.

Les deux prétendants à la succession de Barack Obama capitaliseront chacun sur l'émission, regardée par des dizaines de millions d'électeurs, lors de meetings en Caroline du Nord pour Hillary Clinton et en Floride pour Donald Trump, deux grands États où ils sont au coude à

coude. Après deux semaines noires et une pneumonie, Hillary Clinton a montré lundi soir à ses supporters qu'elle n'avait rien perdu de sa vigueur, le républicain n'ayant pas réussi à la déstabiliser.

Les premiers commentaires et sondages sur le vif, certes imprécis, donnaient l'avantage à Hillary Clinton. La chaîne CNN a interrogé 521 électeurs potentiels qui ont trouvé à 62% contre 27 que cette dernière avait gagné.

Reste à savoir si le débat aura un effet sur les Américains qui restent indécis à 42 jours du scrutin. Les sondages montraient auparavant un resserrement de la course, Hillary Clinton recueillant 43% des intentions de vote contre 41,5% pour Donald Trump, selon la moyenne calculée par le site Real Clear Politics.



Ph. > D. R.

Le milliardaire populiste a fait passer son message durant les 90 minutes d'échanges, reléguant sa rivale au rang des professionnels de la politique, au bilan lamentable. «Hillary a de l'expérience, mais de la mauvaise expérience», a-t-il dit, reprenant la posture de «l'outsider».

«Notre pays souffre à cause de mauvaises décisions prises par des gens comme M<sup>me</sup> Clinton», a-t-il asséné.

Mais la démocrate de bientôt 69 ans était préparée, glissant des saillies visiblement répétées, puisant dans le passé de «Donald», et profitant d'une partie internationale pour démontrer sa connaissance des dossiers.

L'objectif de l'ancienne secrétaire d'État, jugée indigne de confiance par quelque 60% des Américains, était aussi d'adoucir son image; elle est donc restée impassible, droite, souriante.

Celle qui s'est souvent vu reprocher de crier en meetings a refusé tout pugilat, laissant Donald Trump l'interrompre.

Le républicain est apparu relativement discipliné, mais plus véhément qu'elle: agrippant son pupitre, soupirant, buvant de l'eau et agitant les mains. Il a contesté le modérateur, Lester Holt, qui le corrigeait sur l'affaire du lieu de naissance de Barack Obama.

«Donald Trump a eu trois bonnes semaines, mais cette série de succès a pris fin lundi soir», a dit à l'AFP John Hudak, expert de la Brookings Institution. «Il sera difficile pour un électeur indécis de sortir de ce débat avec la conviction que Donald Trump est mieux préparé pour la fonction présidentielle».

«Aucun candidat ne devrait prendre le large grâce à ce débat», prédit au contraire

Michael Heaney, professeur de sciences politiques à l'Université du Michigan. «Trump n'a pas explosé en vol», conclut Steffen Schmidt, politologue à l'Iowa State University. «Il s'est bien défendu».

Focalisé sur la conquête des électeurs de la classe moyenne, le populiste a emprunté aux registres de la droite et de la gauche pour dénoncer les effets nocifs de la mondialisation.

«Nous devons empêcher ces pays de voler nos entreprises et nos emplois», a-t-il dit, ciblant le Mexique et la Chine.

Sa dénonciation du traité de libre-échange nord-américain, signé par Bill Clinton en 1993, a placé Hillary Clinton sur la défensive, ainsi que les attaques sur le scandale de sa messagerie.

Mais il s'est retrouvé dans l'embarras plusieurs fois, notamment sur son refus de publier sa feuille d'impôts. Provoqué par Hillary Clinton, il a lâché que les années où il ne paya pas d'impôts prouvaient son intelligence. Il a oublié de rappeler aux téléspectateurs la phrase de la démocrate sur les supporters «pitoyables» du républicain.

Et quand il lui a reproché de s'être récemment cloîtrée chez elle, elle a répliqué: «Oui, je me suis préparée pour ce débat et je me suis aussi préparée pour la présidence, et je pense que c'est une bonne chose».

En fin de soirée, comme pour prouver son «endurance», Hillary Clinton s'est rendue dans une fête organisée par ses supporters, tandis que Donald Trump rentrait directement chez lui à New York.

R. T.



## Points chauds

### Gouvernance

Par Fouzia Mahmoudi

Marine Le Pen a décidé de jouer la carte de la maturité jusqu'au bout, en effaçant progressivement depuis quelques années toutes traces des dérapages racistes, xénophobes et antisémites de son parti, principalement causés par son père qui a depuis été exclu, mais également en renforçant le dialogue avec les Français à qui elle veut faire comprendre que si son parti porte un programme centré sur les domaines de la sécurité, de l'immigration et de la souveraineté, il reste un parti qui peut prétendre légitimement à accéder au pouvoir. La présidente du Front national a ainsi assuré cette semaine qu'elle «comprend certains qui ont un doute» quant à l'hypothèse qu'elle et son parti soient en mesure d'exercer le pouvoir à l'Elysée à partir de mai 2017. «Vous n'avez pas participé au pouvoir? Heureusement», a-t-elle donc déclaré, après avoir critiqué l'exercice du pouvoir par François Hollande et Nicolas Sarkozy. «Je comprends certains qui ont un doute, quand quelqu'un n'a jamais exercé le pouvoir (...) Moi je dis 'je tiendrai mes promesses'», a-t-elle ajouté. La candidate à la présidentielle a de plus fait valoir sa «liberté»: «Je n'ai pas d'ascenseur à renvoyer à quiconque, je n'ai pas 'dealé' avec les uns et les autres. Cette position-là me permet d'être juste dans la manière dont je vais exercer le pouvoir». Alors que le programme économique du FN (et notamment tout le volet concernant la sortie de la zone euro) inquiète certaines couches de l'électorat, parmi lesquelles les personnes âgées, Le Pen a promis que l'arrivée éventuelle du FN au pouvoir serait «le début de la période des certitudes». «C'est aujourd'hui que nous vivons l'incertitude économique, le chômage, l'incertitude de la mise en concurrence de nos entreprises, que nous vivons l'insécurité totale face au terrorisme (...), l'insécurité du quotidien dont on ne parle pas», a-t-elle dit. «C'est de la certitude que je vais apporter», a-t-elle affirmé. Alors qu'on lui opposait qu'elle était isolée dans sa volonté de changer radicalement l'Union européenne, Marine Le Pen a rétorqué: «C'est plutôt la vision de M<sup>me</sup> Merkel qui est isolée». «J'aurai les Britanniques, les pays de l'Est qui sont en train de refuser le diktat de l'UE, les pays du Sud dont l'économie est en train d'être dévastée par l'euro» et de manière générale les pays «sous perfusion de l'UE» à qui «de temps en temps on donne une bouffée d'oxygène». Si, à Bruxelles, sa proposition est refusée, elle dira «aux Français, vous m'avez élue pour faire ça, ça et ça, en l'état de l'UE je ne peux pas obéir à cette promesse sauf si nous reprenons notre souveraineté» avec un référendum. Elle a estimé que le vote outre-Manche du Brexit en juin avait eu des effets positifs, faisant la liste des éléments accablant à ses yeux la bonne situation de l'économie britannique. «La Grande-Bretagne va très bien s'en sortir», a-t-elle dit. Reste à savoir si cet argumentaire réussira à convaincre ceux qui sont tentés par le vote FN mais hésitent encore, craignant de voter pour une candidate qui ne réussira pas, même en cas de victoire, à gouverner, faute d'une majorité à l'Assemblée nationale. F. M.

## Putsch en Turquie

### 87 membres des services du renseignement limogés

Quatre-vingt sept membres des services de renseignement turcs (MIT) ont été limogés pour des liens présumés avec la confrérie de l'ex-prédicateur Fethullah Gülen, accusé d'avoir fomenté le putsch avorté de mi-juillet, a rapporté hier l'agence de presse progouvernementale Anadolu.

Au total, «87 membres ont été limogés sur les 141 personnels qui avaient été suspendus», a détaillé l'agence Anadolu précisant qu'«une enquête criminelle a été ouverte contre 52 d'entre eux», dans le cadre d'une purge lancée à la suite de la tentative de coup d'État du 15 juillet.

C'est la première fois que les services de renseignement sont visés par les autorités turques, qui ont lancé une purge inédite au lendemain de la tentative de putsch pour débarrasser l'appa-

reil d'État de toute influence des gülenistes. L'ex-prédicateur Fethullah Gülen est accusé par les autorités turques d'être le responsable de la tentative de coup d'État du 15 juillet, au cours de laquelle plus de 270 personnes ont été tuées et des milliers blessées. La justice turque a par ailleurs émis un mandat d'arrêt contre 121 personnes membres d'une association caritative, fermée par les autorités en raison de ses liens présumés avec Fethullah Gülen, a annoncé plus tôt l'agence Anadolu. Le directeur de cette organisation non gouvernementale et 41 de ses membres accusés d'«être membres d'une organisation terroriste armée» ou encore de «financement du terrorisme», ont été arrêtés dans 18 provinces turques, a-t-elle précisé. Les autorités turques esti-

ment que «77 des personnes recherchées dans ce dossier se trouvent actuellement à l'étranger», selon la même source. Quelque 20 000 personnes de toutes professions, dont des militaires, professeurs, magistrats, enseignants ou journalistes, soupçonnées de liens avec la confrérie Gülen ont été incarcérées. Fethullah Gülen, ennemi numéro un du président turc Recep Tayyip Erdogan, installé depuis 1999 aux États-Unis et dont Ankara réclame avec insistance l'extradition, réfute toute implication dans le coup. Les autorités turques ciblent également dans cette purge toutes les personnes qui ont un lien avec les rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, classé «terroriste» par Ankara), en guerre contre l'armée turque depuis 1984.





Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA)

# La neuvième édition s'annonce modeste

■ L'évènement le plus attendu par les amoureux du neuvième art est de retour au mois d'octobre prochain, comme de coutume. Il s'agit du Festival international de la bande dessinée d'Alger qui aura lieu du quatre au huit octobre à l'esplanade Riad El Feth. Le FIBDA 2016 verra une participation étrangère modeste par rapport aux années précédentes vu le budget alloué à la neuvième édition de ce Festival.



PH. &gt; D. R.

Par Abila Selles

Les fans de la bande dessinée attendent chaque année avec impatience ce rendez-vous annuel. Il s'agit du Festival international de la bande dessinée qui aura lieu du quatre au huit octobre pro-

chain à l'esplanade Riad El Feth comme de coutume. Cette manifestation de cinq jours réunit les professionnels et amateurs du neuvième art autour de plusieurs activités culturelles et artistiques. Des bédéistes des quatre coins du monde prendront part à cet évènement. Certes la participa-

tion étrangère est réduite d'une façon remarquable cette année par rapport aux éditions précédentes. La raison de l'absence de nombreux bédéistes internationaux est le budget modeste alloué à cette manifestation cette année, confirment les organisateurs. En effet, c'est la politique

d'austérité mise en place par le gouvernement qui est à l'origine de cette réduction, selon le ministre. Les 77 festivals maintenus (sur un total initial de 186), dont 31 internationaux, devront par ailleurs, toujours selon M. Mihoubi, «respecter le budget alloué à leur tenue et faire en sorte de le gérer au mieux» sachant que le ministère de la Culture jouit de l'un des plus bas budgets de fonctionnement de l'Etat en 2016, avec un budget alloué de 19.05 milliards de DA dans la LFC 2016. Le déficit par lequel passent les organisateurs n'empêche pas que la neuvième édition du Festival international de la bande dessinée propose un programme riche et varié. Des conférences-débats, des expositions, des projections, des ventes-dédicaces ainsi que des ateliers de formation sont au menu des organisateurs. Cependant, les noms des participants n'ont pas été encore dévoilés. Après avoir reçu la Corée du Sud l'an dernier

comme invitée d'honneur, les organisateurs du FIBDA ont choisi l'Italie pour la neuvième édition du Festival. Les noms des lauréats de l'habituel concours qui précède l'évènement seront annoncés lors de la soirée de clôture. Ce concours était organisé du premier au quinze septembre sous le thème «L'été en BD» et il a connu une forte participation par rapport aux éditions précédentes. Initié en 2008, le FIBDA réunit pendant cinq jours les amateurs de bande dessinée et de culture manga, à travers des conférences, des projections, des ventes-dédicaces ainsi qu'un espace d'exposition.

A.S.

Prévu du 4 au 8 octobre

## La culture coréenne s'invite en Algérie

Une semaine culturelle de la Corée du Sud en Algérie mettant en valeur la diversité et la richesse de ce pays asiatique, sera organisée du 4 au 8 octobre prochain, a indiqué dimanche à Alger l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Park Sang-Jin. Pour cette première édition organisée en collaboration avec les ministères des Affaires étrangères, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports, la manifestation incluant divers

domaines étendus à l'industrie, s'inscrit dans une approche diplomatique globale, a souligné l'ambassadeur. Un éventail d'activités mettant en avant plusieurs aspects de la culture coréenne dont le cinéma, le théâtre, la photographie et l'art culinaire est au programme de cette manifestation qui se déroulera à Alger et à Constantine. Des projections de films, des représentations musicales et théâtrales ainsi que des activités sportives sont au

menu de cette manifestation, en plus d'un programme d'animation destiné aux enfants. La musique, quant à elle, sera au rendez-vous à travers le «Nanta», une célèbre comédie musicale (muette) inspirée de la musique traditionnelle coréenne dite «Samulnori». La photographie sera également présente à la faveur d'une exposition intitulée «Beauté de la Corée: harmonie et histoire». Au volet culinaire, le public algérien pourra découvrir

à l'occasion la cuisine coréenne – connue pour sa qualité et sa variété – à travers des démonstrations et dégustations de plats en plus de stands proposant des produits agricoles de ce pays. Un concours d'expression orale de la langue coréenne permettant au lauréat de décrocher une bourse d'études en Corée du Sud sera, par ailleurs, organisé lors de cette semaine culturelle.

L.B.

## Festival de théâtre professionnel à Guelma «El Khotoba» lance la compétition

La pièce «El Khotoba» de la coopérative «Ettaj» de Bordj Bou Arreridj a ouvert la compétition officielle de la 10<sup>e</sup> édition du festival culturel de théâtre professionnel au théâtre régional de Guelma «Mahmoud Triki».

Adaptée d'une œuvre d'Antoine Tchekhov et mise en scène par Halim Zedam, l'œuvre de plus d'une heure traite, sur un ton humoristique, du poids du doute et du manque de confiance dans l'effritement des relations entre proches et voisins.

Cinq pièces d'expression arabe et amazighe rivaliseront jusqu'à jeudi pour la première place qualificative pour le festival national de théâtre professionnel prévu novembre prochain à Alger.

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, en visite de travail avait symboliquement lancé la compétition de ce festival dont le jury présidée par Sonia est composé des comédiens Djamel Dekkar, Nabil Benseka, Ali Djebara et le metteur en scène Aïssa Djekati. Outre «El Khotoba», les pièces «Ki

chogh» de la troupe Mimisse de Bordj Bou Arreridj, «Hassan El Khouaf» de l'association Thalle de Tizi ouzou, «Ech kelbek met» de l'association El Beliri de Constantine et «Ma'doubet El liâm» de l'association Maraya de la même wilaya sont également en lice.

Le programme de la seconde journée de la compétition prévoit la présentation de la pièce «Ech kelbek met» sur la scène de la maison de la culture Abdelmadjid-Chafai pour des «raisons techniques», indiquent les organisateurs.

F.H.

## Festival cinématographique de Jagran

### «La route d'Istanbul» de Rachid Bouchareb ouvre la compétition

Le long métrage «La route d'Istanbul» du réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb ouvrira, lundi à Bombay, la septième édition du Festival du film de Jagran, rapporte la presse indienne. Les films, roumain «Sieranevada», «Sarbjit» d'Inde et «Les plantes» du Chili seront également projetés lors de cette manifestation internationale qui

sera l'invitée de Bombay jusqu'au 2 octobre. «La route d'Istanbul» est une coproduction algéro-franco-belge. Le long métrage de 92 minutes raconte la détresse et les combats d'une mère qui découvre que sa fille allait intégrer les combattants en Syrie. Selon son réalisateur, le film, coécrit par Yasmina Khadra, Zoé Galeron et Olivier Lorelle, et projeté hors

compétition à la 66<sup>e</sup> Berlinade (2016), revient sur le désarroi des familles des djihadistes. Le festival du film de Jagran, une initiative du groupe Jagran Prakshan, vise à créer une culture d'appréciation du cinéma. Il se propose de mettre en place une plate-forme pour relier le grand public en Inde et ailleurs avec les contenus cinématographiques.

M.K.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufidi Zakaria (Kouba, Alger)  
Mercredi 28 septembre à 18h :

Présentation de la pièce théâtrale (monologue) Teyoucha. Texte et mise en scène : Nesrine Belhadj.  
Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)  
Du 29 septembre au 2 octobre à 19h :

3e édition des Journées nationales du monologue et de l'humour.

Jeudi 29 septembre à 19h : Monologue Teyoucha de Nesrine Belhadj.

Vendredi 30 septembre à 19h : Monologue Cauchemar de Bilal Belmadani.

Samedi 1er octobre à 19h : Monologue Caoualiss (coulisses) de Mohamed Mihoubi.

Dimanche 2 octobre à 19h : Monologue El Moughamara (l'aventure) de Anas Tenhe.

Salle Ibn Khaldoun  
Chaque vendredi et samedi du mois de septembre : Projection du long métrage «Comme des bêtes».

Chaque lundi et mercredi du mois de septembre : Projection de «SOS fantômes».

Les vendredis, samedis et jeudis du mois de septembre : Projection de «Suicide squad».

Librairie des beaux-arts, 28 rue Didouche-Mourad, Alger  
Jusqu'au 28 septembre : Exposition de l'artiste peintre Mourad Foughali.  
Musée national des antiquités, Alger

Jusqu'au 30 septembre : Exposition «Voyage à travers le zelij - Les carreaux de faïence».

Salle de cinéma Cosmos (Riad El Feth)  
28 septembre : Projection de Suicide Squad et Jason Bourn

## Coup-franc direct

Les présidents doivent être respectueux

Par Mahfoud M.

Encore une fois, la LFP a dû intervenir pour remettre de l'ordre dans le championnat professionnel, notamment à ce qui a trait aux déclarations de présidents de club qui ne s'arrêtent pas de tirer dans tous les sens et ne respectent pas certaines dispositions. En effet, même si les dirigeants ont le droit de défendre les intérêts de leurs entités, n'empêche que cela doit se faire dans un cadre légal et éviter tout dérapage qui aggraverait la situation. Certains d'entre eux se croient tout permis et font des déclarations intempestives qui accentuent la tension dans le milieu sportif et celui de la balle ronde en particulier. C'est pour cette raison que la LFP a cru bien de s'interposer et poser certaines règles qu'il faudrait maintenant respecter à l'avenir. L'on s'aperçoit aussi que ce sont toujours les mêmes personnes qui se mettent en valeur, faisant des déclarations dans un but bien précis, celui de tromper l'opinion publique et la détourner de la situation dans laquelle vit leur équipe et surtout cacher leur mauvaise gestion. Il faut savoir que ce sont toujours ces derniers qui sont sanctionnés depuis deux ans au moins. Les présidents doivent donc privilégier le débat et l'échange avec les instances qui gèrent le football national.

M. M.

JS Saoura

### Karim Khouda entraîneur intérimaire

L'ENTRAÎNEUR Karim Khouda a été désigné à la tête de la barre technique de la JS Saoura, en remplacement de Salem Laoufi, limogé après la défaite de l'équipe face au RC Relizane (3-0), pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis, a-t-on appris des dirigeants de l'équipe lundi. «Karim Khouda a été désigné pour prendre en charge l'équipe, en attendant de trouver un nouvel entraîneur», a indiqué le président du conseil d'administration de ce club du sud-ouest. Khouda avait déjà dirigé la JS Saoura avant d'être viré par la direction du club. Il occupait depuis quelques semaines la barre technique du CS Constantine avant de démissionner ce week-end après la victoire des «Sanafir» devant le DRB Tajenamet (4-2). D'autre part, la direction du club prépare les deux prochaines assemblées générales. «Les instances de notre équipe ont également entamé la préparation de la tenue prochaine d'une assemblée générale (AG) et d'une assemblée générale extraordinaire», signale Mamoun Hamlili, qui n'a pas donné plus de précisions sur l'ordre du jour de ces deux assises. Ces deux assemblées, dont les dates n'ont pas été communiquées également, permettront de débattre de plusieurs questions liées à l'avenir du club et de sa participation ou non à la prochaine Ligue des champions d'Afrique, selon plusieurs observateurs sportifs locaux. La JS Saoura occupe la 10<sup>e</sup> place avec 4 points à l'issue de la cinquième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis.

### Handisport /Paralympiques 2016 Deux athlètes médaillés à Rio honorés à Oran

DEUX athlètes algériens, médaillés d'argent aux Jeux Paralympiques 2016 de Rio de Janeiro (Brésil) et leur entraîneur ont été honorés lundi après-midi à Oran. Il s'agit de Bahlas Houari, médaillé d'argent (lancer du poids) et Kardjena Kamel, détenteur de la médaille d'argent (javelot) ainsi que et leur entraîneur, Kada Krachai. Lors d'une cérémonie marquée par la présence des autorités locales, des joueurs de l'équipe de basket-ball sur fauteuil et des représentants d'associations de handisports, un chèque de 250 000 DA a été octroyé par le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, à chacun des deux médaillés en guise de récompense et d'encouragement. Le wali, qui a félicité ces athlètes oranais qui ont hissé haut le drapeau national à Rio de Janeiro, a rappelé à l'assistance que «tous les yeux des Algériens étaient rivés sur cette catégorie de sportifs aux besoins spécifiques qui ont honoré dignement le pays». Les deux athlètes ont été chaleureuse-

ment ovationnés par l'assistance pour leur bonne performance durant cette compétition.

## Finale de la Coupe de la Confédération A quoi joue la CAF ?

Le représentant algérien dans la Coupe de la Confédération africaine, le MO Béjaïa, qui a atteint avec brio la finale de la CII africaine, a été désavantagé par l'instance continentale qui a changé la programmation de cette double confrontation qui verra les gars de la Vallée de la Soummam affronter les Congolais du TP Mazembé.

Par Mahfoud M.

En effet, il faut savoir qu'avant le résultat des demi-finales, il était convenu que le vainqueur entre le MOB et le FUS joue la finale retour chez lui. Mais ce n'est plus le cas, car la CAF a décidé que c'est le MOB qui recevra lors du match aller alors que la manche retour aura lieu à Lubumbashi, c'est-à-dire chez le TP Mazembé, qui aura un avantage certain. La finale aller devrait avoir lieu le 28 octobre prochain à Béjaïa alors que la rencontre retour est prévue le 4 novembre prochain à Lubumbashi. Il est quasiment certain que les Congolais ont fait valoir le jeu de coulisses pour changer la situation et se faire avantager par la CAF qui ne porte pas dans son cœur les clubs algériens en général. Il faut juste voir comment la CAF avait écarté l'Algérie de l'organisation de toutes les éditions de la CAN qui étaient prévues jusqu'à 2021. En outre, les dirigeants de la FAF ne font rien pour préserver les



Les Mobistes dans une situation désavantageuse

intérêts des clubs locaux et ne soucient pas de ce qui se passe dans les coulisses. Quoi qu'il en soit, le MOB devrait faire fi de ce qui se trame autour de lui pour ne penser qu'à la meilleure manière d'aborder cette première manche et tenter d'arracher le meilleur résultat possible durant ce match aller. Le score devrait

être sécurisant pour espérer tenir au retour à Lubumbashi et pourquoi pas créer un autre exploit et remporter le premier titre continental de son histoire, ce qui reste dans ses cordes quand on voit la détermination des joueurs de réussir cet exploit malgré la difficulté de la tâche.

M. M.

JS Kabylie

### Hannachi risque gros

Le président de la JS Kabylie; Mohand Cherif Hannachi, signalé par les officiels du match JSK-CA Batna (1-1) disputé samedi pour le compte de la cinquième journée de la Ligue 1 Mobilis, est suspendu jusqu'à l'audition prévue le lundi 3 octobre, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). D'autre part, le directeur général du MC Alger et le président de l'ES Sétif sont convoqués pour audition, prévue également le 3 octobre, pour leurs déclarations à la presse, précise la même source. De son côté, le président de l'O Médéa a écopé d'une

mise en garde plus une amende de 50 000 DA suite à son audition par la commission de discipline de la LNF consécutivement à ses déclarations. D'autre part, l'entraîneur de DRB Tajenamet, Lyamine Bougherara, exclu par l'arbitre au cours du match de son équipe devant le CS Constantine pour «contestation de décision» est suspendu un match ferme plus une amende de 30 000 DA. La commission de discipline réunie ce lundi a infligé des mises en garde à l'USM Alger, le RC Relizane et la JS Kabylie pour respectivement «utilisation et jet d'un signal sur le

terrain» et «jet de pierres sur le terrain». La JSK, l'USMA et le RCR devront également s'acquitter d'une amende de 100 000 DA chacun. De son côté, l'USM Bel-Abbès a écopé d'une amende de 30 000 DA pour utilisation de fumigènes. Le dossier reste ouvert pour complément d'information et les secrétaires du RCR et de la JSS sont convoqués pour la séance prochaine prévue le 3 octobre. Enfin, Hamza Heriat (MCOoran) exclu face au MC Alger est sanctionné d'un match de suspension, tout comme Fahem Bouazza, pour contestation de décision.

Belgique

### Saâdi seul en tête au classement des buteurs

L'attaquant algérien de KV Courtrai, Idriss Saâdi, a conforté sa place en tête du classement des buteurs du championnat belge, en inscrivant ses 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> buts personnels lors de la 8<sup>e</sup> journée, disputée dimanche contre Genk (4-1). L'ancien stéphanois, passé par Cardiff City, a inscrit les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> buts de son équipe aux (55<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup>), alors qu'Andriy Totovytsky et Xavier Mercier avaient signé les deux premiers, respectivement aux (5<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup>). Côté Genk, c'est Leandro Trossard qui avait réduit l'écart à la 63<sup>e</sup> minute. Un précieux succès à domicile pour Courtrai, grâce auquel il s'installe à la sixième place du classement, avec 14 points, au moment où Genk recule à la 10<sup>e</sup> place, avec

10 points. Sur le plan personnel, Saâdi, qui caracolait déjà en tête du classement des buteurs depuis la précédente journée, avec 5 réalisations, a donc conforté sa position, avec désormais 7 buts. Il devance de trois longueurs 7 joueurs qui se partagent actuellement la 2<sup>e</sup> place, ex-aequo avec quatre buts chacun. Il s'agit de Teodorczyk (Anderlecht), Markovic (Mouscron), Leyé (Zulte Waregem), Perbet (La Gantoise), Musona (KV Oostende), Verdier (FC Malines) et Kage, le coéquipier de Saâdi au KV Courtrai. Saâdi (24 ans) a connu des moments difficiles l'an dernier, après avoir été victime d'une vilaine blessure qui l'avait éloigné des terrains pendant plu-

sieurs mois. En janvier 2015, alors qu'il était en pleine ascension avec Clermont Foot 63 (Ligue 2 française) l'Algérien a été, en effet, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou gauche, ce qui l'a éloigné des terrains pendant plus de six mois. Une situation qui cependant ne l'a pas empêché de décrocher un bon contrat professionnel à l'étranger, puisque juste après sa guérison, Saâdi s'était engagé avec le club britannique de Cardiff City. Cependant, n'ayant pas connu la gloire espérée avec son nouveau club, l'Algérien a décidé de rejoindre le KV Courtrai en ce début de saison, et où les choses semblent se passer beaucoup mieux pour lui. Avec



7 buts après seulement 8 journées, Saâdi semble même très bien parti pour succéder à son compatriote d'Anderlecht, Sofiane Henni, sacré meilleur buteur du championnat de Belgique l'an dernier, avec 17 réalisations. Hanni n'a inscrit que trois buts en ce début de saison et pointe actuellement à la 10<sup>e</sup> place, au classement des meilleurs buteurs.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Arrestation de trois mis en cause

## Démantèlement d'un réseau de vol de voitures à Alger

UN RÉSEAU spécialisé dans le vol de voitures a été démantelé par la Brigade de recherches et d'intervention relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger qui a procédé à l'arrestation de trois de ses membres et la récupération de 11 véhicules touristiques, a-t-on appris auprès du chargé de communication. Le commissaire de police Ahmed Nacer Belkacem a indiqué que ce réseau, spécialisé dans le vol de voitures au niveau de la wilaya d'Alger pour être revendues dans d'autres wilayas, est composé de cinq membres dont trois ont été arrêtés et deux autres, en état de fuite, sont activement recherchés. Les services de la Sûreté publique ont présenté au niveau de l'unité de Bachjarrah les mis en cause arrêtés, âgés de 30 à 50 ans parmi lesquels figure un agent administratif à la commune, maillon de la chaîne de falsification des documents des voitures volées. Le commissaire Ahmed Nacer Belkacem a précisé que onze voitures ont pu être récupérées suite à neuf plaintes d'agences de location de voitures signalant la disparition des véhicules loués et leurs ventes sous de fausses identités ou sous de véritables identités. Ce coup de filet a été mené sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Rouiba et les mis en cause devaient être déférés mardi sous les chefs d'inculpation de constitution de bande de malfaiteurs, escroquerie, faux et usage de faux en écriture administrative, usurpation d'identité, abus de fonction et abus de confiance. **Safy T**

Affaire de disparition de l'enfant Yacine

## Sept personnes placées sous mandat de dépôt à Tissemsilt

SEPT PERSONNES ont été placées sous mandat de dépôt dans l'affaire de la disparition de l'enfant H. Yacine dans la wilaya de Tissemsilt, selon un communiqué du bureau de communication et relations publiques de la sûreté de wilaya publié lundi. Ces personnes âgées entre 27 et 64 ans ont été présentées dimanche devant la justice pour les chefs d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, de participation à une tentative d'homicide volontaire avec préméditation et de kidnapping

et sévices, selon le communiqué. Une huitième personne (36 ans) a été placée sous contrôle judiciaire dans la même affaire, a-t-on indiqué. L'enfant Hamani Yacine âgé de 9 ans a été retrouvé par les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, mercredi dernier, 36 heures après sa disparition, dans une région éloignée dans la commune de Sidi Abed, dans un état psychique nécessitant son transfert vers les urgences de l'EPH de Tissemsilt. **Y. N.**

Lutte antiterroriste

## 11 casemates et 2 bombes artisanales détruites à Batna

ONZE CASEMATES et deux bombes artisanales ont été détruites lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit le 26 septembre 2016, onze casemates et deux bombes de confection artisanale à Batna», précise le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a arrêté à Tlemcen, quatre narcotrafiquants et saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à 12,32 quintaux, ainsi que trois véhicules, tandis qu'un autre détachement a intercepté, à Ghardaïa, trois narcotrafiquants et saisi 600 kilogrammes de kif traité chargé à bord d'un camion». En outre, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP «ont appréhendé 18 contrebandiers

et saisi un camion, un véhicule tout-terrain, une importante quantité de denrées alimentaires s'élevant à 38,15 tonnes destinées à la contrebande, 25 groupes électrogènes, 16 marteaux piqueurs et 17 détecteurs de métaux, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un narcotrafiquant en possession de 15 500 comprimés psychotropes». A Tlemcen et Biskra un détachement de l'ANP et des éléments des gardes-frontières «ont appréhendé 14 immigrants clandestins de différentes nationalités, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 4 contrebandiers et saisi 3 244 unités de différentes boissons et 2 650 cartouches de tabac à Tébessa et Oran». D'autre part à Annaba, une unité des gardes-côtes a déjoué une tentative d'émigration clandestine de 20 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, rapporte également la même source. **R. N.**

## présidentielle américaine débat entre Trump et Clinton



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Deux morts et 16 blessés dans trois accidents de la route

■ Deux personnes ont été tuées et 16 autres ont été blessées dont deux dans un état grave dans trois accidents de la route survenus hier à trois endroits différents de la wilaya de Tizi Ouzou, selon un bilan fourni par la Protection civile.

Par Hamid M.

Selon les indications fournies par la même source, le premier accident s'est produit vers 7h30, sur la RN12 à hauteur de la commune de Tadmait (17 km à l'ouest de la ville de Tizi Ouzou). Un camion semi-remorque et un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Tizi Ouzou-Rouiba sont entrés en collision faisant 11 blessés parmi les occupants du bus. Les éléments de la Protection civile ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels dans leur intervention sur ce drame. Il s'agit de 5 ambulances et deux camions en plus des renforts du SAMU. Le conducteur du bus a été désincarcéré. Les blessés ont été évacués vers la polyclinique de Draa Ben Khedda. Deux parmi ces blessés dont leur état est jugé grave ont été transférés vers le CHU de Tizi Ouzou. Le second accident a été

signalé sur la RN30 à hauteur d'Aswel aux limites administratives de la wilaya de Tizi Ouzou avec Bouira où une jeune femme est décédée et un homme a été grièvement blessé suite à un dérapage suivi d'une chute dans un ravin d'un véhicule léger. Cela s'est produit vers 11h30. A l'origine du troisième drame, un carambolage entre un camion et quatre véhicules légers survenu sur la RN12 à hauteur de Bouilef dans la commune de Tadmait

faisant au moins un mort et quatre blessés, selon un premier bilan fourni par la Protection civile. Les éléments de la Protection civile de l'unité centrale de Tizi Ouzou, de celle de Draa Ben Khedda et de Bordj Menail (Boumerdès) sont intervenues pour secourir les victimes et dégager les véhicules mis en cause dans cet accident qui s'est produit peu après 12 heures. **H. M.**

Constantine

## 2 200 doses de vaccin pour prévenir contre la rage

UNE QUANTITÉ de 2 200 doses de vaccin a été mobilisée dans la wilaya de Constantine pour la vaccination des animaux domestiques (chats et chiens) contre la rage, a indiqué mardi à l'APS le directeur des services agricoles, Yacine Ghediri. L'opération, initiée par l'Inspection vétérinaire de la DSA avec la collaboration des bureaux d'hygiène des douze communes de la wilaya, est menée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la rage, coïncidant avec le 28 septembre de chaque année, a précisé à l'APS le même responsable, signalant que plus de 30 vétérinaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette action. La vaccination s'effectue dans des chapiteaux installés à travers les communes de la wilaya, a-t-il également indiqué, faisant savoir

qu'une caravane animée par des médecins vétérinaires sillonnera les sites urbains et les zones rurales éloignées, afin de toucher le plus grand nombre possible d'animaux. Un appel a été lancé en direction des citoyens propriétaires d'animaux domestiques pour qu'ils fassent vacciner leurs bêtes contre cette dangereuse maladie, durant cette campagne qui sera clôturée le 29 septembre en cours, a ajouté le même responsable. Les services de l'Inspection vétérinaire ont insisté, de leur côté, sur la nécessité de faire vacciner les animaux domestiques, en parallèle aux campagnes d'abattage de chiens errants car, a-t-on expliqué, les statistiques révèlent que les animaux de compagnie sont les premiers facteurs de propagation de ce mal pouvant être mortel. **L. M.**

Célébration

## Le premier jour de Moharrem célébré lundi 3 octobre

LE PREMIER jour de Moharrem 1438 de l'Hégire sera célébré lundi 3 octobre 2016, a indiqué mardi le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. La fête de l'Achoura (10 Moharrem 1438) sera célébrée mercredi 12 octobre 2016, ajoute le communiqué du ministère. **H. Y.**